



**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT
SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2024)**

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement, présentera un avis de motion du Règlement RCA23-14008 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024) » lors de la séance ordinaire du conseil, **le mardi 7 novembre 2023, à 18 h 30**, qui se tiendra à la mairie de l'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, salle 201.

Le règlement a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'année 2024.

Fait à Montréal, le 31 octobre 2023

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers
